

# ACTUALITÉS

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES  
DE GONFREVILLE L'ORCHER

n°459 | NOVEMBRE 2025

[www.gonfreville-l-orcher.fr](http://www.gonfreville-l-orcher.fr)



PAGES  
▶ 08

**BIEN SE LOGER : ENTRE PRÉJUGÉS,  
RÉALITÉS ET PERSPECTIVES NOUVELLES**

PAGE  
▶ 07



**CHANGEONS NOTRE REGARD  
SUR LES HANDICAPS !**





## LA SAISON CULTURELLE EST LANCÉE !

C'est une tradition à Gonfreville l'Orcher d'ouvrir la nouvelle saison culturelle avec humour. Le 26 septembre, l'Espace Culturel de la Pointe de Caux a accueilli le spectacle *In Petto* de la compagnie Okidok. Dans un tableau bancal, les deux clowns joyeux ont enchaîné les scènes tragicomiques mêlant jeu muet, musique, cabrioles et effets magiques... Le 4 octobre, Alexis HK et Benoît Dorémus ont invité les spectateurs à rentrer dans les coulisses de leurs tournées en partageant avec classe des anecdotes souvent "inavouables". Autre ambiance quelques jours plus tard (11 octobre), où la scène de l'ECPC a vibré aux sons de Punk.e.s, une épopée musicale qui a retracé l'histoire des Slits, le premier groupe punk féminin.

Plus de photos du spectacle d'ouverture sur [la page Facebook de la Ville](#)  
Retrouvez le programme de la saison culturelle sur [gonfreville-l-orcher.fr](#)

## SUCCÈS DE L'ATELIER COUTURE

Début octobre, l'atelier "J'apprends à utiliser ma machine à coudre" a été organisé par l'École Municipale de Couture. Ce cours débutant a permis aux participants de connaître leur machine à coudre et de découvrir les bases de la couture, notamment, les différentes aiguilles, l'enfilage de la machine, les différents fils, les différents points... Ils ont réalisé des essais pour débiter et finir une couture, pour coudre droit, des angles et des arrondis. Pour finir, ils ont appris à faire un ourlet de pantalon.

Le prochain atelier de couture sera proposé en famille, un adulte et un enfant (à partir de 8 ans), sur la thématique de Noël et il aura lieu le samedi 6 décembre.

Plus de photos sur la [page Facebook de la Ville](#)



## ENTRE PASSIONNÉS DE MODÉLISME

L'association Corail 76 a organisé un salon du modélisme et de la maquette, les 27 et 28 septembre, dans la salle Arthur-Fleury. Environ trente exposants passionnés avaient fait le déplacement depuis plusieurs départements normands et bretons. Le modèle réduit sous toutes ses formes était à l'honneur : réseaux de train miniature, aéromodélisme, maquettes navales, mini-bolides radiocommandés, collection de camions de pompier, circuit d'engins de chantier ou encore des constructions en tout genre.

Plus de photos sur la [page Facebook de la Ville](#)



## GO GAMING, 5ÈME ÉDITION

L'évènement municipal GO Gaming s'est déroulé au Dojo les 4 et 5 octobre. Le public était invité à une immersion dans l'univers des jeux vidéos et du numérique. Les visiteurs ont pu découvrir les jeux rétro, jouer au flipper, participer à des tournois et un escape game, repartir avec des photos portraits sans filtre, s'initier au pixel-art, assister à un défilé cosplay, s'informer sur le recyclage et la réparation de matériel informatique, sur les usages du numérique et les risques liés à l'addiction aux écrans. Un tirage au sort de lots a été effectué à la fin du week-end parmi les visiteurs ayant validé leur passeport GO Gaming.

Plus de photos sur la [page Facebook de la Ville](#)



## SALON DES ARTISTES NORMANDS

Le salon de l'Association des Arts Plastiques de la Pointe de Caux (AAPP) s'est tenu du 8 au 26 octobre au sein de la galerie de l'ECPC. Le salon a accueilli une douzaine d'artistes plasticiens de la région. Pour cette édition, l'invitée d'honneur était l'artiste peintre Béatrice Hilaire. À l'occasion du vernissage, plusieurs prix ont été remis. Celui attribué par la Ville revient à Dominique Aviégné pour son tableau *Sourire au cœur des bambous*. Quant au 1<sup>er</sup> prix de l'AAPP, il a été décerné à Katya Alliaume pour sa toile appelée *Normandie pêle-mêle*. Elle sera donc l'invitée d'honneur l'année prochaine.

Photos et discours sur [gonfreville-l-orchher.fr](https://www.gonfreville-l-orchher.fr)



## UNE BELLE FÊTE DES PLANTES !

La nouvelle édition de Plantes en fête s'est déroulée du 10 au 12 octobre dans les jardins du Château d'Orcher. Le traditionnel événement organisé par l'association Esprit de jardin au début de l'automne rencontre toujours un beau succès. Les promeneurs ont découvert les différents espaces dédiés aux maraîchers, paysagistes, pépiniéristes, décorateurs... Sur le stand de la Ville, les agents en charge du rucher municipal ont exposé leur matériel d'apiculture et proposé une dégustation de miel. Les visiteurs ont pu faire connaissance avec les ânes Looping et Ivanohé et découvrir la "caravane à poule autonome", un outil pédagogique pour comprendre le cycle de l'œuf. Ce dispositif sera mis à disposition dans les écoles.

Plus de photos sur la [page Facebook de la Ville](https://www.facebook.com/la.ville.gonfreville-l-orchher)



INFOS SPÉCIALEMENT DESTINÉES  
AUX JEUNES DE 13 À 25 ANS

POUR PLUS D'INFORMATIONS  
[WWW.GONFREVILLE-L-ORCHER.FR](https://www.gonfreville-l-orchher.fr)



## LOGEMENTS SOCIAUX : À QUAND LA FIN DE LA PÉNURIE ?

PAR ALBAN BRUNEAU, MAIRE DE GONFREVILLE L'ORCHER  
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

La crise du logement en France révèle une fracture sociale grandissante où l'accès à un habitat décent devient un défi majeur pour une partie croissante de la population, particulièrement les plus fragiles. Le logement est aujourd'hui le premier poste de dépenses des ménages (30% du budget). Avec la hausse continue des prix et la faiblesse des salaires, de plus en plus de Français se tournent bon gré mal gré vers le logement social aux loyers moins élevés, sachant que 70% des Français y sont aujourd'hui éligibles.

Gonfreville l'Orcher ne fait pas exception à la règle avec une demande en augmentation constante. Mais il faut savoir que la loi ELAN de 2018, votée sous le premier gouvernement d'Emmanuel Macron, a réduit considérablement les marges de manœuvre des bailleurs sociaux et des communes pour la construction de nouveaux logements. Elle a aussi retiré aux communes une partie des possibilités d'attribution des logements vacants.

Malgré tout, notre ville remplit largement ses obligations avec 2 130 logements sociaux, soit 52% du nombre total de logements sur la commune, quand la loi impose un minimum de 20%.

Sur le plan national, la situation est plus alarmante encore puisque 2,8 millions de Français sont en attente d'un logement social (dont 1,8 pour un premier logement). Or, les offres du parc social ne suivent pas pour de multiples raisons : communes qui ne jouent pas le jeu et préfèrent s'acquitter d'amendes plutôt que d'autoriser la construction de logements, aides financières publiques en diminution, augmentation des coûts de construction, hausse des taux d'intérêt, diminution des ressources affectées aux bailleurs sociaux, baisse de rémunération du livret A (qui finance le logement social) ou encore une politique nationale chaotique aux moyens notoirement insuffisants.

Résultat, il manque aujourd'hui 1 500 000 logements en France.

La question se pose donc : À quand une politique logement digne de ce nom ? À quand la fin de la pénurie ?

Aujourd'hui il faut d'urgence revenir sur :

- les logiques financières qui transforment le logement en un outil de profit, au détriment de l'intérêt général,
- les attaques envers les organismes HLM qui sont privés des moyens de développer et de rénover leur parc locatif,
- l'absence d'un véritable service public de l'habitat et du logement,
- et le désengagement d'un État qui n'assume plus ses responsabilités.

Rappelons que la France est un pays riche qui bat chaque année des records de dividendes versées aux actionnaires (68,8 milliards d'euros en 2024), qui refuse de taxer ses ultra-riches, et qui verse chaque année des milliards en exonérations fiscales aux grands groupes.

Comme dans la santé, l'éducation, la police, la justice, ce n'est pas d'économies dont nous avons besoin, mais bien de ressources supplémentaires pour répondre aux attentes des Français.



PAGE ► 07

## ► MA VILLE EN ACTIONS

PAGES 05 À 07

- Changeons notre regard sur les handicaps !
- Rendre la lecture accessible aux enfants en difficultés



PAGE ► 07

## ► MA VILLE EN RELIEF

PAGES 08 À 10

- Bien se loger : entre préjugés, réalités et perspectives nouvelles



PAGES ► 08-10



PAGE ► 12

## ► MA VILLE EN PRATIQUE

PAGES 12 À 13

- Entretien des cimetières : une responsabilité collective
- Restos du cœur : ouverture de la campagne d'hiver



PAGE ► 14

## ► MA VIE EN VILLE

PAGES 14 À 15

- Swann Périssé : un spectacle *Calme...* en apparence !
- Festival de cinéma : une 26<sup>ème</sup> édition monstrueuse !

PAGE ► 15



Directeur de la publication **Alban Bruneau**  
 Rédactrice en chef **Stéphanie Pouteau-Debris**  
 Conception graphique **Sabine Turpin**  
 Ont collaboré à ce numéro **Eddy Lejeune**,  
**Romuald Malandain** (Atelier d'Impression),  
**Mathys Baudry**, apprenti au service Communication  
 et **Marion Dubois** (rédaction)  
 Photographies **Stéphanie Pouteau-Debris**,  
**Marion Dubois** et **Mathys Baudry**,  
 apprenti au service Communication  
**Crédits particuliers**  
 Swann Périssé ©Lisa Miquet (p.4-14)  
 DGAD ©Collectif Intro (p.4-15)  
 Amitiés sportives ©Solidarité de tir de Gournay (p.6)  
 Expo sur le Handicap ©Agies (p.7)  
 Memento ©Duytau (p.14)  
 Sleepy Hollow - DR (p.15)  
 Nombre d'exemplaires 4800  
 Distribution **ESAT de l'Estuaire**  
 Numéro de Commission paritaire 41 770  
 Rédaction, photographies, montage PAO et impression  
**Service Communication**  
 de la Ville de Gonfreville l'Orcher  
 Tél. 02 35 13 18 38  
 redaction-actualites@gonfreville-l-orcher.fr

CÉLÉBRATION

# DES ARBRES POUR LA PAIX DANS LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES !

**E**septembre, des ateliers créatifs ont été menés au sein des accueils périscolaires des dix écoles de la ville, afin de célébrer la journée internationale de la paix.

PLUS DE PHOTOS SUR [LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE](#)

L'objectif était de fabriquer des arbres de la paix. Après avoir échangé et débattu avec les enfants autour de la culture de paix, les animateurs municipaux ont proposé diverses activités. À Mayville, petits et grands ont découpé des feuilles aux couleurs des drapeaux des pays du monde, écrit le mot paix dans plusieurs langues sur le tronc de l'arbre, et peint un nichoir pour accueillir la colombe de la paix. À l'école élémentaire Arthur-Fleury, les enfants ont imaginé un arbre en 2D, orné d'empreintes de mains en guise de feuilles. Dans tous les accueils périscolaires, les enfants ont fait preuve de créativité.



Les arbres ainsi créés seront réunis pour former une forêt de la Paix, à l'occasion de la journée festive du mercredi 10 décembre sur l'esplanade de la Pointe de Caux.

GOURNAY-EN-CAUX

# LES ENFANTS ONT DÉCOUVERT LEUR PATRIMOINE



**E**n marge des Journées Européennes du Patrimoine s'est déroulée l'opération Les Enfants du Patrimoine. Des élèves de l'école élémentaire de Gournay-en-Caux en ont profité.

Piloté par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine-Maritime (CAUE 76), le projet s'est déroulé en lien avec le pôle Éducation de la mairie le vendredi 19 septembre. "Ce rendez-vous annuel invite les élèves, de la maternelle au lycée, à une journée de sensibilisation ludique pour explorer la richesse de leur patrimoine culturel", décrit le site du CAUE dédié à l'opération. Cette année, le thème était "le patrimoine architectural."

Deux classes de l'école élémentaire de Gournay-en-Caux ont participé à l'évènement. Ils ont parcouru l'une des anciennes cités ouvrières, la cité Scoria, en portant un regard nouveau sur

ce lieu. Jean-Daniel Emion, responsable de la Maison du Patrimoine et des Cités provisoires, a partagé quelques explications historiques. Puis des ateliers artistiques ont été menés par Carole Grammont, animatrice municipale.

L'atelier *Cités en couleurs* a été proposé aux plus jeunes le matin. À partir d'une photo en noir et blanc d'une rue ou d'un quartier, chaque élève a laissé parler sa créativité en choisissant d'y mettre de la couleur, des motifs... Le deuxième groupe, composé d'élèves de cours moyens, a photographié l'environnement à l'aide d'un rétroviseur, outil insolite et ludique qui a aiguisé leur créativité. Muni d'un rétro, chaque enfant a cadré des éléments du décor et fait photographier l'image ainsi réfléchie par un adulte.

Ces activités ont été appréciées et ont permis aux élèves de développer un autre regard sur leur lieu de vie.

OCTOBRE ROSE

# DES SÉANCES BIEN-ÊTRE À L'EHPAD

**A** l'occasion d'Octobre rose, les résidentes de l'Ehpad Les Charmettes ont bénéficié d'un moment de douceur en lien avec le service Jeunesse.

PLUS DE PHOTOS SUR [LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE](#)

Les séances bien-être ont été animées, les 15 et 17 octobre, par des jeunes gonfrevillais volontaires (suivis par la Mission Locale) et des agents de l'établissement. Ils ont proposé un atelier de manucure avec un massage des mains. Les résidentes ont choisi l'intensité du rose de leur vernis à ongles et les décorations à ajouter. En attendant leur tour, elles ont été invitées à participer à des ateliers créatifs : coloriages de dessins, création de bougies. Ce moment de douceur intergénérationnel a été très apprécié par l'ensemble des participantes.

En amont d'Octobre rose, des résidents de l'Ehpad et des bénévoles du CCAS avaient participé à la confection de plusieurs dizaines de fleurs roses en papier, venant ornées un grand ruban en carton. Celui-ci a été installé sur la place du Vieux-Colombier lors du temps de sensibilisation sur le dépistage du cancer du sein, organisé par la Ville, le 16 octobre.



**CONSEIL MUNICIPAL****AU FIL DES DÉLIBÉRATIONS**

Le conseil municipal de rentrée s'est déroulé le 29 septembre. Quarante-cinq délibérations étaient à l'ordre du jour. Voici ce qu'il faut retenir.

**Au sujet de la qualité du réseau de transports en commun**

Un vœu a été adopté à l'unanimité portant sur la dégradation du réseau de transports en commun LiA, demandant à la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, compétente en la matière, d'apporter des ajustements. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> septembre, plusieurs usagers ont fait remonter leurs difficultés au sujet notamment du cadencement insuffisant de la Ligne 20 et la Ligne 17, de la réduction de la capacité des bus et de la réduction de l'amplitude horaire.

Au sujet de la Ligne 20, le vœu demande un élargissement de l'amplitude horaire de 4h50 à 23h30 (comme l'ancienne ligne C2), le passage de bus toutes les 10 minutes et la mise en place de bus accordéon pour réduire la saturation des véhicules. Il est également souhaité une hausse du cadencement et une révision du tracé de la Ligne 17, pour une meilleure desserte du hameau de Gournay-en-Caux.

**Au sujet du logement social**

Au printemps, le bailleur social Logeo Seine a engagé la réhabilitation de ses 77 logements de la résidence Saint-Digne fort à Mayville. Pour faciliter cette opération d'intérêt public, la collectivité a accordé sa garantie d'emprunt, à hauteur de 50% du crédit engagé par le bailleur. En contrepartie, la Ville obtient un droit d'attribution sur quatre logements par an



pendant quatre ans, en cas d'appartement vacant dans le parc Logeo Seine situé sur le territoire. (lire aussi en pages 8-9)

**Au sujet de la jeunesse**

La mairie a renouvelé sa convention de partenariat avec le collège Gustave-Courbet concernant la mise en place de différentes actions d'animations et de prévention dans l'enceinte du collège durant l'année scolaire : semaine de lutte contre les discriminations, sensibilisation aux dangers des écrans, lutte contre le décrochage scolaire... Les animateurs du service Jeunesse peuvent également intervenir dans le cadre d'actions de médiation.

La Ville a attribué une subvention de 2065€ au Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) porté par le Département de Seine-Maritime. Ce dispositif permet d'accompagner des jeunes seinomains,

entre 18 et 25 ans, dans leur projet d'insertion et de les aider à faire face à des besoins urgents de première nécessité.

**Prochain conseil municipal le 17 novembre (18h)****Au sujet de la taxe foncière**

Lors de la séance du conseil communautaire du 2 octobre, une délibération a été adoptée concernant l'adaptation de la hausse du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) à Gonfreville l'Orcher. Le lissage du taux de la taxe initialement prévu sur quatre années est passé à dix ans. Ainsi, le taux de la TEOM des contribuables gonfrevillais augmentera moins vite qu'ailleurs sur le territoire de la Communauté Urbaine, et passera de 4,01% en 2023 à 9,91% en 2033 au lieu de 2026.

**JUMELAGE****VINGT ANS D'AMITIÉS SPORTIVES !**

En septembre, la solidarité de tir de Gournay-en-Caux a fêté vingt ans d'échange avec le club de tir de la ville jumelle allemande Teltow.

Mi-septembre, cinq tireurs de la Friedrichs Schützengilde zu Teltow ont été accueillis à Gonfreville l'Orcher pour marquer cet anniversaire. La première rencontre entre les deux clubs remonte à 2002, à l'occasion d'un séjour de sportifs, musiciens et artistes allemands organisé par la Ville et le Comité de jumelage. Une amitié s'est alors nouée entre les présidents Claude Gognet et Klaus Srocke, donnant lieu à une première visite à Teltow l'année suivante. Depuis, les échanges s'enchaînent chaque année, en France ou en Allemagne. "Les relations sont très



sincères, enrichissantes, tant sur le plan sportif que sur le plan humain", confie Claudine Lobry, présidente de la Solidarité de tir de Gournay.

Le week-end a été ponctué par un challenge de tir aux distances de 10 et 50 mètres, suivi d'une soirée conviviale au centre René-Cance. Un trophée spécial "20 ans" a été remis en présence d'élus, de représentants du Comité de jumelage et de l'Office municipal des sports. Claudine Lobry a salué la force de cette amitié franco-allemande et rappelé la volonté de "consolider et pérenniser ces moments de partage et d'amitié."

SENSIBILISATION

## CHANGEONS NOTRE REGARD SUR LES HANDICAPS !

**D**u 19 au 25 novembre, la Ville mène plusieurs actions pour changer le regard sur les différents types de handicap.

Pour commencer, un repas dans le noir au restaurant *La Table du Pradon* de l'Esat de l'Estuaire sera proposé aux partenaires (19/11). Il sera animé par Martine Aubé, malvoyante, membre de l'association des chiens guides d'aveugle. Ce moment mettra aussi en valeur le savoir-faire des travailleurs en situation de handicap. Une visite des ateliers de l'établissement suivra le repas. Les 20 et 21 novembre, des séances de découverte du Cécifoot seront menées auprès des scolaires et collégiens gonfrevillais, avec la Ligue de Normandie de Football.

### Deux rendez-vous tout-public

Une rencontre autour du thème "Handicap, logement et accessibilité" est prévue lundi 24 novembre (8h30-12h / 13h30-17h) dans la salle du conseil municipal. Plusieurs partenaires tiendront des stands pour répondre aux questions liées à la mise en accessibilité de l'habitat, à l'adaptation du logement pour faciliter la vie au quotidien et accompagner une perte d'autonomie. Vous



pourrez rencontrer plusieurs bailleurs sociaux, un agent de l'Espace conseil rénovation de la Communauté Urbaine, des membres du Service havrais d'évaluation des risques chez la personne âgée (Sherpa) et de la maison adaptée Dahlia du CCAS de la Ville du Havre, ainsi que des bénévoles de l'antenne locale de la Confédération nationale du logement (CNL).

Le mardi 25 novembre (14h) sera projeté le film-

documentaire *Spondyfight* au cinéma de l'ECPC. Réalisé par Florent Zelmire, le documentaire traite du combat quotidien d'Anthony Boscher, un Normand de 37 ans grand amateur de boxe, atteint d'une spondylarthrite ankylosante. Celui-ci, malgré sa maladie incurable et handicapante, s'est lancé le défi de remonter sur un ring pour un dernier combat. La projection sera suivie d'une discussion avec le protagoniste Anthony Boscher.

MÉDIATHÈQUE

## RENDRE LA LECTURE ACCESSIBLE AUX ENFANTS EN DIFFICULTÉS

PROGRAMME SUR [GONFREVILLE-L-ORCHER.FR](http://GONFREVILLE-L-ORCHER.FR)

**L**a médiathèque municipale organise différents ateliers, du 26 novembre au 2 décembre, dans le cadre de la semaine dédiée à l'Édition Jeunesse Accessible.

L'Édition Jeunesse Accessible (EJA), ce sont des livres présentant différentes adaptations pour les enfants de 3 à 12 ans avec un handicap et/ou des difficultés de lecture. "La médiathèque dispose d'un fonds de 267 documents adaptés à différentes formes de troubles spécifiques du langage et des apprentissages (DYS), explique Angélique Quellec-Bréant, bibliothécaire. La collection est composée de BD, de livres exclusivement illustrés, de livres romans et documentaires, dont la mise en page est spécifique : espacements de lignes plus larges, polices d'écritures simples, aucune coupure de mots, syllabes colorées..." Ce fonds est mis en valeur dans un rayonnage central dans l'espace des 6-14 ans. "L'inclusion est l'un des axes forts du projet de la médiathèque avec l'axe participatif et celui de l'éducation aux médias. Cette semaine dédiée à l'Édition Jeunesse Accessible répond parfaitement à ces intentions." Ainsi, quatre ateliers seront proposés au public. Le conseiller numérique présentera

comment on peut se servir de la tablette comme aide de lecture, mais aussi d'autres outils d'accessibilité (mercredi 26 novembre, à 15h). Un temps d'échanges avec Virginie Girard, orthophoniste, permettra d'expliquer le parcours de détection des troubles DYS (samedi 29 novembre, à 10h). Une rencontre témoignage sera animée par une adhérente, maman d'une enfant DYS, pour partager son expérience et son quotidien (samedi 29 novembre, à 15h30). Enfin, une présentation de livres, jeux, sites et applis adaptés sera menée par Guillaume Gabriel, du réseau d'accompagnement pédagogique Canopé (mardi 2 décembre, à 18h).



AGIES

## UNE EXPO POUR PARLER HAUT ET FORT DU HANDICAP



**D**u 17 au 28 novembre, venez découvrir une exposition ludique et pédagogique sur le thème du handicap, dans le hall du centre social.

Depuis quelques mois, un groupe de bénévoles s'est constitué au sein d'Agies pour imaginer des projets autour de l'inclusion. Ils ont planché sur la création d'une exposition intitulée *Unissons-nous, parlons haut et fort du handicap*. De manière simple, l'exposition explique les différentes formes de handicaps, rappelle les préjugés et présente aussi les droits des personnes en situation de handicap. L'exposition est accompagnée d'un jeu de questions-réponses. Une vidéo pédagogique a également été réalisée pour l'occasion. Elle est déjà disponible sur la chaîne YouTube d'Agies.

# POUR BIEN ENTRE PRÉJUGÉS, RÉALITÉS

La France affronte la plus grave crise du logement depuis la Libération. Que ce soit les besoins de la population (vieillesse, fragmentation des ménages...) est une réalité.

Lorsque vous cherchez un logement en location, vous pouvez vous diriger vers le parc locatif privé ou vers le parc locatif social. La notion de logement abordable est l'un des fondements de la politique du logement social en France née en 1894 pour que chaque famille française ait un toit. Ces principes de solidarité se sont développés après la seconde guerre mondiale.

C'est un modèle immobilier mixte public-privé que beaucoup de pays nous envient. En France, en 2024, le parc de logements sociaux compte 5,9 millions de logements. Cela représente le quart des logements sociaux à l'échelle européenne.

Mais, depuis 2013, en France, la demande de logement social a augmenté de près de 60%, une progression bien plus rapide que celle de la population (+4,6%) ou du nombre de ménages (+10 %).

## Pourquoi les demandes de logements sociaux explosent-elles ?

- le manque de construction de logements nouveaux (en raison notamment de la flambée des taux d'intérêt des prêts de construction, de la hausse des prix des matières premières...)
- la baisse du nombre d'habitants dans les logements, du fait de ménages plus petits (personnes âgées seules à domicile, familles monoparentales...)
- l'augmentation des prix des loyers dans le parc privé
- les conditions d'attribution plus drastiques dans le privé (caution, avance de loyers, garants...)
- le phénomène de location de meublés de tourisme de courte durée
- la baisse du pouvoir d'achat des foyers modestes
- l'augmentation de la vente d'une part des logements sociaux des bailleurs (imposée par la Loi Elan)
- etc.

## QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES À GONFREVILLE L'ORCHER

### Un parc social important

4086 logements sur la commune  
dont 2130 logements sociaux

**52%** de logements sociaux  
(15,9% au national)

**74,5%** d'appartements  
(25,5% de maisons locatives)

### 6 bailleurs sociaux

à Gonfreville l'Orcher

Habitat 76, Alcéane, 3F Normandie, Logéo Seine,  
CIF Normandie, CDC Habitat

### Plus de demandes que d'offres

En 2023, à Gonfreville l'Orcher,  
nombre de demandes de logement  
ou relogement en attente :

**754**

(2,8 millions en France)

Nombre de logements attribués

**128**

Les logements T2-T3 sont les logements les  
plus demandés. Durée moyenne d'attente  
avant l'attribution d'un logement : **14 mois**

### Une baisse du nombre de logements attribués par la ville

**67%** en 2022 avant la loi Elan  
**29%** en 2024 après la loi Elan

La Loi Evolution du Logement, Aménagement et Numérique (Elan) a modifié les conditions d'attribution des logements sociaux. Cela signifie que la commune a moins de poids qu'avant dans le choix des attributions de logements sur son territoire.

## QUE FAIT-ON POUR AMÉLIORER LA SITUATION ? LA COLLECTIVITÉ TENTE D'AGIR SUR PLUSIEURS LEVIERS.

1

On facilite les emprunts des bailleurs qui construisent ou rénovent leur parc existant, avec en échange l'augmentation du nombre de propositions que la ville peut faire lors de l'attribution d'un logement vacant. (lire p.6)

2

Même si la démarche de construction de nouveaux logements sociaux s'est complexifiée, notamment pour l'obtention des agréments (la commune possédant un parc de logements sociaux bien supérieur à la moyenne nationale), la Ville essaie de lancer des nouveaux programmes de construction d'habitat. On facilite les réhabilitations et l'adaptation des logements (handicap, perte d'autonomie liée au vieillissement...).

3

Les maires, via notamment des associations d'élus avec au premier plan l'Association des Maires de France, se mobilisent pour obtenir plus de droits d'attribution des logements sociaux sur le territoire de leur commune, car ils estiment mieux connaître les besoins des habitants pour y répondre, que des centres de décisions éloignés de la commune.

# SE LOGER : ET PERSPECTIVES NOUVELLES

Et dans le privé ou le public, le manque de logements pour répondre aux nouveaux besoins de la ville.

## ...dans le parc privé

Démarches à effectuer auprès :

- du propriétaire en direct
- d'une agence immobilière

Recherches personnelles : annonces en ligne

Dépôt d'un dossier

Documents à fournir (justificatifs d'identité, de domicile, de situation professionnelle, de ressources)

Une plateforme d'état existe pour constituer un dossier de location numérique de qualité :

[dossierfacile.logement.gouv.fr](http://dossierfacile.logement.gouv.fr)

Dossier accepté ?

OUI

Le propriétaire peut exiger :

- une caution
- une avance de loyers
- un garant

NON

Poursuite des recherches

Signature du bail et emménagement

## ...dans le parc social

Conditions à respecter par le demandeur

- être de nationalité française ou titulaire d'une carte de séjour valide
- avoir plus de 18 ans
- louer le logement en tant que résidence principale

Conditions recueillies ?

NON

Fin de la procédure

OUI

Dépôt de la demande

- en ligne : [demande-logement-social.gouv.fr](http://demande-logement-social.gouv.fr)
- au guichet enregistreur du service Logement de la mairie
- au guichet enregistreur du bailleur

Attribution d'un numéro unique d'enregistrement

Demande valable auprès de tous les bailleurs

Instruction du dossier

Documents complémentaires à fournir :

- pièces d'identité de toutes les personnes du foyer
- justificatifs de revenus et ressources (bulletins de salaire, impôts, quittances de loyer)
- documents liés à la situation professionnelle et personnelle

Comment trouver



un logement locatif

Suivi de la demande

Délais variables selon :

- le type de logement demandé (pavillon, appartement, nombre de pièces)
- le lieu (quartier) demandé
- la situation du ménage

Logement disponible correspondant au souhait

Commission municipale  
avec proposition de 3 dossiers

si le bailleur laisse la ville attribuer le logement

Commission d'attribution du bailleur (CALEOL)  
Étude des dossiers

Dossier accepté ?

OUI

Signature du bail  
et emménagement

NON

Poursuite de la demande

Pas de logement disponible ou adapté au souhait ?

NON

Poursuite de la demande et attente d'un logement disponible

**Le saviez-vous ?**  
7 ménages  
français sur 10  
sont éligibles  
au logement social



## QUIZ VRAI OU FAUX ?

**1** La mairie attribue l'ensemble des logements sociaux de son territoire

VRAI  FAUX

**2** Mes ressources dépassent le plafond, je peux tout de même prétendre à un logement social

VRAI  FAUX

**3** Ma demande de logement est automatiquement renouvelée chaque année

VRAI  FAUX

**4** Il est plus difficile d'obtenir un logement social à Gonfreville l'Orcher qu'ailleurs

VRAI  FAUX

**5** Je possède un numéro unique d'enregistrement, je suis sûr de me voir attribuer un logement social

VRAI  FAUX

### Réponses au quiz

- 1) FAUX.** D'autres acteurs du territoire disposent de droits d'attribution des logements. Il s'agit notamment de l'État (via la Préfecture), d'autres collectivités locales (commune, département...), du dispositif Action Logement (financé par les entreprises de plus de 20 personnes) et bien-sûr les bailleurs eux-mêmes.
- 2) VRAI.** Ne vous empêchez pas de déposer une demande de logement social, même si vous pensez que vos revenus sont trop élevés. Car certains logements situés en zone de Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) sont accessibles aux demandeurs dont les ressources dépassent le plafond défini en fonction de la composition familiale, afin de favoriser la mixité sociale dans les quartiers.
- 3) FAUX.** C'est à vous de renouveler votre demande de logement, chaque année, soit sur la plateforme numérique soit en dossier papier auprès des guichets enregistreurs. Sans cette démarche, la demande sera automatiquement annulée.
- 4) VRAI.** La demande de logement social à Gonfreville l'Orcher est plus élevée que dans d'autres secteurs. Les ménages gonfrevillais déménagent moins qu'ailleurs (un ménage reste en moyenne 14 ans dans son logement). Le taux de logement libre est donc faible. En 2024, on comptait 131 attributions de logements pour 751 demandes (soit 17% de réponses positives).
- 5) FAUX.** Le fait de posséder un numéro unique d'enregistrement sur la plateforme numérique "Demande de Logement social" ne garantit pas l'attribution d'un logement mais garantit l'étude de la demande dans les meilleures conditions possibles.

## BON À SAVOIR

### Faire une demande de logement social

[www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)

### Service Logement de la mairie

Tél. 02 35 13 18 58 - courriel : [srv-logement@gonfreville-l-orcher.fr](mailto:srv-logement@gonfreville-l-orcher.fr)  
Sur rendez-vous

### Confédération nationale du logement (CNL)

Défense du droit au logement pour tous et des intérêts des locataires  
Contact de l'antenne gonfrevillaise : 06 26 25 24 86

### ADIL 76

Conseil aux particuliers sur les questions de logement. Permanence au Havre (216 boulevard de Strasbourg) du lundi au vendredi de 9h à 18h - Tél. 02 35 72 58 50 - [Plus d'infos sur adil76.org](http://Plus d'infos sur adil76.org)

### CLHAJ 76

Le Comité Local pour le Logement et l'Habitat Autonome des Jeunes de Seine-Maritime est un lieu d'accueil, d'information, d'orientation, de conseils dédié aux 16-25 ans.  
Permanence au pôle Éducation de la mairie (2 rue Maurice-Thorez) les lundis de 14h à 17h. [Plus d'infos sur clhaj76.org](http://Plus d'infos sur clhaj76.org)



## LA SÉCURITÉ SOCIALE : UNE DES PLUS BELLES ET FÉCONDES RÉALISATIONS SOCIALES

### LES ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

Le 11 octobre dernier les communistes du Havre et des environs ont fêté les 80 ans de la sécurité sociale en présence de nombreux militants de la CGT. Ils ont rappelé à quel point cette conquête sociale obtenue par la mobilisation des travailleurs autour des syndicats et du PCF est révolutionnaire dans sa conception.

Lorsque le Conseil National de la Résistance (CNR) a validé son programme le 15 mars 1944 sous la houlette de Pierre Villon (Député français - résistant - membre titulaire du Comité Central du PCF - membre fondateur du CNR), la France vivait sous le joug nazi avec la collaboration du régime de Vichy. Il a fallu une sacrée dose d'optimisme et beaucoup d'espoir en la victoire pour porter un tel dessein dans un pays détruit.

Mais ils l'ont fait, dans la clandestinité, avec la menace permanente d'être arrêtés, torturés, déportés ou fusillés. Il y avait parmi ces membres du CNR une visée humaniste solidaire et universelle, animés par la seule ambition de bâtir une société où plus jamais les citoyens(nes) n'auraient peur du lendemain.

C'est fidèle à cet esprit qu'en octobre 1945, Ambroise Croizat (Secrétaire de la fédération des métaux - CGT - Ministre du travail et de la Sécurité Sociale - Membre du PCF - Fondateur de la Sécurité Sociale - Député de la Seine), avec Pierre Laroque (Haut fonctionnaire français - Père fondateur de la Sécurité Sociale - Directeur Générale de la Sécurité Sociale de 1944 à 1951, il mit en œuvre les grandes ordonnances de 1945-46), et Francis Netter (Conseiller - Maître honoraire à la Cour des Comptes) ont élaboré et fait publier les ordonnances qui ont donné naissance à la sécurité sociale.

Elle incarne, une idée simple mais nouvelle :

La mise en commun, par les travailleurs, du fruit de leur travail, chacun cotisant en fonction de ses moyens et recevant en fonction de ses besoins.

Attaquée depuis sa création de toutes parts par le patronat, les gouvernements successifs y compris celui de Sébastien Lecornu 2, il nous faut toujours la défendre, car elle reste la plus belle et la plus féconde des réalisations sociales. Pour ses 80 ans, exigeons une sécurité sociale du 21<sup>ème</sup> siècle, mieux financée, plus protectrice et solidaire, en phase avec les besoins des gens.

## LES PARRAINAGES



Zoé Cudennec  
le 30 août



Gabriel Malandain  
le 13 septembre



Zayina Eudier  
le 27 septembre



Liya Fouré  
le 27 septembre

## LES NAISSANCES

Lina Lescot, le 10 septembre, à Montivilliers • Shoja Faizi, le 10 septembre, à Montivilliers • Léa Legros, le 12 septembre, à Montivilliers • Amaya Fercoq, le 16 septembre, à Montivilliers • Yvann Thuillier, le 8 octobre, au Havre • Éden Coquerel, le 10 octobre, à Montivilliers

## LES DÉCÈS

Béatrice Haté, le 23 septembre, 62 ans • Christiane Chopard veuve Thuillier, le 25 septembre, 90 ans • Marylène Confais veuve Rihal, le 2 octobre, 66 ans • Daniel Cantais, le 4 octobre, 86 ans • Guy Guérin, le 6 octobre, 67 ans • Jean Morel, le 6 octobre, 88 ans • Jean Gibeaux, le 7 octobre, 83 ans • Didier Béchaimont, le 5 octobre, 71 ans

## FUNAMBULESQUE

### LES ÉLUS SOCIALISTES

Au moment où nous écrivons ces quelques lignes, l'exécutif s'agite pour proposer un budget consensuel à minima afin qu'il soit adopté par la représentation nationale. Ce travail d'équilibriste a des conséquences directes pour les collectivités territoriales qui sont mises à contribution pour rembourser le déficit accumulé de l'État.

Ainsi, depuis une décennie, notre commune est sollicitée annuellement à hauteur de 2 millions d'euros (pas de dotation globale de fonctionnement et prélèvement), mais cette année ce sera certainement multiplié par 2 avec une nouvelle contribution dont nous ne connaissons pas encore le montant. Comment donc préparer sereinement le budget ne sachant de combien il sera amputé ? Cette ponction cumulée et croissante se fait au détriment d'investissements et nécessite de faire des économies de façon drastique.

Toutefois, n'oublions pas que les dépenses et les investissements du secteur public sont des commandes pour les entreprises du secteur privé qui manquent également de visibilité et de confiance en l'avenir.

### CARNET

## LES MARIAGES



Christophe Schmidt & Nancy Henry  
le 6 septembre



Henri Levaray & Lise Acher  
le 20 septembre

**RAPPEL**

# ENTRETIEN DES CIMETIÈRES : UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

Les communes ont l'obligation légale de gérer les cimetières. Toutefois, en plus de respecter les lieux, les citoyens titulaires d'une concession doivent aussi entretenir leur sépulture.

Le conseil municipal a adopté le nouveau règlement municipal des cimetières le 30 juin dernier. Celui-ci rappelle les obligations municipales mais aussi les droits et devoirs des titulaires d'une concession funéraire. Il s'agit d'un emplacement dans un cimetière (caveau, pleine terre), d'un emplacement réservé aux urnes funéraires au sein d'un columbarium ou en cavurne. L'acte de concession précise qui en sont les bénéficiaires ainsi que la durée. Celle-ci peut être de 15 ans ou de 30 ans. Les tarifs sont fixés par le conseil municipal chaque année.

**Pensez au renouvellement d'une concession**

À l'issue de la durée d'une concession funéraire, les co-titulaires ou héritiers doivent contacter le service État-Civil pour en demander le renouvellement ou l'abandon. Sans réponse dans un délai de deux ans après l'échéance, la commune peut légalement reprendre la concession par arrêté municipal. De nombreuses sépultures ont aujourd'hui dépassé ce délai, certaines étant même en état d'abandon. Un constat d'huissier a été réalisé pour les recenser. Les familles sont donc invitées à vérifier la validité de leur acte de concession et à se rapprocher du service État-Civil si nécessaire.

**CCAS**

## BOOSTER VOTRE CONFIANCE !

Le CCAS de la Ville organise trois ateliers dédiés à l'épanouissement personnel.

Les deux premiers rendez-vous seront animés par une conseillère en image du pôle d'insertion Fodeno. Grâce à l'atelier sur la colorimétrie, les participants pourront découvrir les couleurs qui subliment leur teint (jeudi 6/11 - 9h-11h). Ensuite,

**Ouverture des cimetières au public :**

- du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : de 8h à 19h
- du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : de 8h à 18h

**UNE TRANSLATION DIFFICILE  
DE L'ANCIEN CIMETIÈRE**

La Ville poursuit le transfert de l'ancien cimetière du centre vers celui de la rue de Turgauville. L'opération avance lentement en raison du grand nombre de sépultures abandonnées. Environ 800 concessions nécessitent l'accord des familles pour être déplacées. Les proches concernés sont invités à contacter le service État-Civil pour choisir entre transfert, abandon ou dispersion au jardin du souvenir. La Ville prend en charge la translation, sauf l'achat d'une nouvelle concession ou un transfert vers une autre commune.

GRATUIT SUR INSCRIPTIONS AU 02 35 13 18 57

l'atelier Morpho-Style aidera les participants à mettre en valeur leur silhouette en choisissant des vêtements adaptés à leur morphologie (jeudi 13/11 - 9h-11h). Enfin, la visite de la ressourcerie Le Grenier au Havre permettra de trouver des vêtements et accessoires "stylés" et bon marché (jeudi 20/11 - 9h-11h). La participation aux trois ateliers est fortement recommandée.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES AU 02 35 13 18 29 • CONSULTEZ LE RÈGLEMENT MUNICIPAL DES CIMETIÈRES SUR [GONFREVILLE-L-ORCHER.FR](http://GONFREVILLE-L-ORCHER.FR)

**Voici un rappel de règles simples à respecter :**

- entretenez ou faites entretenir la sépulture (mousse, buisson, plantes...)
- ne déposez pas de fleurs au pied du columbarium ni au jardin du souvenir
- comportez-vous avec la décence et le respect dus aux défunts
- ne déplacez et n'enlevez pas les objets déposés sur les sépultures

**RESTOS DU CŒUR**

## UNE NOUVELLE CAMPAGNE S'OUVRE

INFOS AU 02 35 47 38 28 AUX HEURES DE PERMANENCE



L'antenne locale des Restos du Cœur va démarrer sa campagne d'hiver en novembre.

Les inscriptions se dérouleront le **jeudi 6 novembre** (8h30-12h / 14h-17h) dans les locaux mis à disposition par la mairie, sous la salle Arthur-Fleury. Les Restos du Cœur ouvriront leurs portes pour la 41<sup>ème</sup> campagne d'hiver, tous les jeudis, à partir du 20 novembre :

- 10h30-11h45 : pour les foyers d'une personne
- 14h-15h45 : pour les familles de deux personnes ou plus.

RÉPERTOIRE

# BON À SAVOIR

## LA MAIRIE

### HÔTEL DE VILLE 02 35 13 18 00 24h/24

PLACE JEAN-JAURÈS

Accueil et État civil du lundi au vendredi (7h30-17h) le premier mardi du mois (10h-17h)

Conciliateur de justice - sur rendez-vous en mairie, tous les vendredis

### ANNEXE DE MAYVILLE 02 35 13 18 25

mardi (8h30-12h / 13h30-16h), vendredi (8h30-12h)  
Fermeture pendant les vacances scolaires.

### ANNEXE DE GOURNAY 02 35 13 16 83

lundi (8h30-12h)  
Fermeture pendant les vacances scolaires.

### SERVICES TECHNIQUES 02 35 13 18 00

9, AVENUE JACQUES-EBERHARD

du lundi au vendredi (8h-12h / 13h30-16h45)

Conseil en architecture - permanence gratuite du CAUE le 2<sup>ème</sup> jeudi matin du mois, sur rendez-vous au 02 35 72 94 50 ou via [caue76.fr/prendre-un-rendez-vous](http://caue76.fr/prendre-un-rendez-vous)

## LE CCAS 02 35 13 18 57

Accueil social du lundi au vendredi (sauf jeudi) : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

- au pôle santé (rue Danielle-Casanova) - uniquement sur rendez-vous, sauf situations d'urgence (violences conjugales, sans domicile fixe, demande de domiciliation...)
- dans les annexes (jours et horaires à voir ci-dessus)

Chèque d'accompagnement personnalisé -

distribution de l'aide mensuelle alimentaire le dernier vendredi matin du mois (8h30-12h30).

### PERMANENCES UTILES

Sur rendez-vous auprès du CCAS

Aide aux victimes avec l'association Avre 76 - un mardi par mois au pôle Santé

Écrivain public avec l'Ahm - le mardi à l'annexe de Mayville et le vendredi au pôle Santé

Équipe Mobile Précarité Santé Mentale du Groupe Hospitalier du Havre - le deuxième mardi matin du mois au pôle Santé

## COMMUNAUTÉ URBAINE

### CENTRE DE RECYCLAGE

2, RUE DE LA CRÊTE À HARFLEUR (ZONE COMMERCIALE DU PARC DE L'ESTUAIRE) - ouvert lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi (9h30-18h) et dimanche (8h30-12h30)

### DÉMARCHES EN LIGNE

Transports scolaires, risques majeurs, collectes de déchets et encombrants, gestion de l'eau, salubrité publique, entretien de la voirie...

[lehavreseinemetropole.fr/amoservice](http://lehavreseinemetropole.fr/amoservice)

### SERVICE JEUNESSE 02 35 13 18 27

2, RUE MAURICE-THOREZ

lundi (10h-12h30 / 13h30-16h45) - du mardi au vendredi (9h-12h30 / 13h30-16h45)

Cartes de bus - recharge du 25 au 5 de chaque mois

Réseau Info jeunes - pour les 13-25 ans en recherche d'informations et d'accompagnement de projets. Point multimédia gratuit.

Logement jeune - permanence gratuite du CLHAJ 76 le lundi sur rendez-vous (14h-17h)

Insertion professionnelle et sociale - antenne de la Mission Locale - pour les 16/25 ans en recherche d'emploi et de formation (sur rendez-vous)

### ESPACE NUMÉRIQUE CITOYENS

Pour régler vos factures (restauration scolaire, accueils périscolaires, centre de loisirs, séjours Enfance) et effectuer vos démarches en ligne, rendez-vous sur :

[espace-citoyens.net/gonfreville-l-orcher.fr](http://espace-citoyens.net/gonfreville-l-orcher.fr)

## AGIES-CENTRE SOCIAL

### 02 35 45 44 75

1 BIS, AVENUE JACQUES-EBERHARD

du lundi au vendredi (8h30-12h / 13h30-17h30)

Vie associative / Bénévolat et initiatives d'habitants / Parentalité / Mode de garde / Aide aux devoirs / Loisirs familiaux / Ateliers adultes et seniors / Maison France Services / Espace de Vie Sociale à Mayville

### PERMANENCES UTILES

au sein des locaux du Centre social

Conciliateur de justice - lundi (8h30-12h) sur rendez-vous

Point Accueil Écoute Jeunes - lundi (16h-18h30) sur rendez-vous au 06 50 69 71 10

CAF (accompagnement social) - mardi (9h-12h / 13h30-17h) sur rendez-vous

CARSAT (service social) - vendredi (9h-12h) sur rendez-vous

La Maison France Services - Espace numérique en accès libre, du lundi au vendredi - Accompagnement individuel pour faciliter les démarches administratives numériques (CAF, CPAM, CARSAT, Impôts, France Rénov...), sur rendez-vous au 02 35 45 44 75

## CENTRE MÉDICO-SOCIAL DU DÉPARTEMENT

### 02 35 47 49 04

dans les locaux d'Agies, 1bis, avenue Jacques-Eberhard  
Protection Maternelle et Infantile (PMI) - du lundi au vendredi (8h30-12h15 / 13h15-17h)

Assistants sociaux - sur rendez-vous

## LES ÉLUS REÇOIVENT

### SUR RENDEZ-VOUS 02 35 13 18 00

ALBAN BRUNEAU, Maire

Affaires générales

MARC GUÉRIN, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire

Service public communal, Finances, Etat civil

MARIE-CLAIRE DOUMBIA, 2<sup>ème</sup> adjointe au Maire

Solidarités, Prévention santé, Politique de la Ville

MICHEL GARCIA, 3<sup>ème</sup> adjoint au Maire

Urbanisme, Commerces, Commission sécurité

FABIENNE DUBOSQ, 4<sup>ème</sup> adjointe au Maire

Animation, Enfance-Jeunesse, Projet Educatif Global, Projet de Réussite Educative

THIERRY ROLLAND, 5<sup>ème</sup> adjoint au Maire

Prévention des Risques Majeurs, Tranquillité publique, Nouvelles Technologies

BÉATRICE LELLIG, 6<sup>ème</sup> adjointe au Maire

Vies des Aînés

FABRICE PIMOR, 7<sup>ème</sup> adjoint au Maire

Environnement, Cadre de Vie, Patrimoine, Transport municipal

NATHALIE COUCHAUX, 8<sup>ème</sup> adjointe au Maire

Culture

VALÉRIE BEAUDOUIN, Conseillère municipale déléguée

Logement, Accessibilité

MARTIAL OTT, Conseiller municipal délégué

Culture de Paix, Relations internationales

MARIE-CHRISTINE BRETON, Conseillère municipale déléguée

Animations de quartier

CHARLES PITTE, Conseiller municipal délégué

Fêtes et Cérémonies, Anciens Combattants

AHCÈNE IMZI, Conseiller municipal délégué

Affaires scolaires, Restauration municipale

ANDRÉ VALIN, Conseiller municipal délégué

Sport

## RISQUES MAJEURS

### DISPOSITIF D'ALERTE

Pour recevoir un SMS, un message vocal ou un mail, en cas d'incident majeur sur le territoire, inscrivez-vous au dispositif d'alerte "Risques Majeurs" via le formulaire sur [gonfreville-l-orcher.fr](http://gonfreville-l-orcher.fr) (rubrique Mes démarches en Une).

### ESSAI DES SIRÈNES

Chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois, à 12h (PPI) ; chaque 3<sup>ème</sup> jeudi du mois, à 12h (sirène interne des entreprises de la ZIP) ; chaque 4<sup>ème</sup> lundi du mois, à 12h (sirène interne de la Raffinerie)

## INSERTION PROFESSIONNELLE

### PÔLE D'INSERTION FODENO

#### 02 77 00 54 27

7, RUE PIERRE-GLÉNISSON

du lundi au vendredi (8h30-12h / 13h30-17h)

**ANIMATIONS****À LA MÉDIATHÈQUE****EN NOV.**INSCRIPTION POSSIBLE AU 02 35 13 16 67 OU SUR :  
[MEDIATHEQUE.GONFREVILLE-L-ORCHER.FR](http://MEDIATHEQUE.GONFREVILLE-L-ORCHER.FR)

**Pour les tout-petits :** un parcours de motricité le 05/11 (10h-12h), des séances de bébés lecteurs le 07/11 (9h30 et 10h30), un conte musical le 15/11 (10h15 et 11h15).

**Pour les 7-14 ans :** des ateliers numériques sur les outils Google le 05/11 (15h) et 08/11 (11h), la semaine de l'édition jeunesse adaptée du 26/11 au 02/12 (voir p.7), une enquête en autonomie *Qui a tué le professeur Oak ?* jusqu'au 29/11.

**Pour les ados/adultes :** des soirées jeu de cartes *Magic the Gathering* chaque mardi de novembre (18h-19h), un stage d'initiation à la calligraphie du 04/11 au 16/12 (5 séances le mardi, de 14h à 16h), un rendez-vous Trico-Thé le 08/11 (10h), la projection du film *La couleur pourpre* le 08/11 (14h30) et *The Fabelmans* le 15/11 (14h) dans le cadre du cycle sur le réalisateur Steven Spielberg, un café numérique sur l'Intelligence Artificielle le 22/11 (11h), un quiz comédie le 22/11 (14h), la diffusion sur grand écran du concert hommage à David Bowie le 29/11 (14h).

**IMPRO****MATCH DE LA FRIT****07** ▶ 20H30ECPC • ENTRÉE : 3€/MATCH • INFOS SUR [LAFRIT.COM](http://LAFRIT.COM)

Une soirée avec les improvisateurs de la Frit, c'est bon pour le moral ! Venez prendre une bonne dose de bonne humeur à l'ECPC.

**ANIMATION****SUPER LOTO****07** ▶ 20H

SALLE ARTHUR-FLEURY • RÉSERVATIONS AU 06 27 22 43 35

L'association Les Aventuriers du jeu organise un super loto, afin d'aider au financement de son prochain festival du jeu. Ouverture des portes à 18h.

**HUMOUR****SWANN PÉRISSÉ : UN SPECTACLE CALME... EN APPARENCE !****08** ▶ 20H30

**C**onnu pour son humour percutant et ses engagements féministes et écologiques, Swann Périsse sera sur la scène de l'ECPC, le 8 novembre, avec son spectacle au titre ironique : *Calme*.

À travers ce one-woman-show à la fois drôle et cinglant, l'humoriste explore la colère, cette émotion souvent interdite aux femmes (car prises pour des folles), et en fait une véritable force. Avec son ton sincère et sans filtre, Swann aborde des sujets forts tout en gardant son sens de l'autodérision : le féminisme, la justice, le consentement, mais aussi l'écologie, la sexualité, ou encore la charge mentale.

ECPC • BILLETTERIE EN LIGNE SUR [GONFREVILLE-L-ORCHER.FR](http://GONFREVILLE-L-ORCHER.FR)

Entre rires et réflexions, *Calme* invite le public à se libérer des injonctions à "rester sage". C'est un spectacle libérateur, à la fois intime et universel, qui prouve qu'on peut rire de tout, même (et surtout) de ce qui nous dépasse.

**DANSE URBAINE****PLONGEZ DANS L'ÉNERGIE BRUTE DE MEMENTO !****29** ▶ 20H30

**P**uissant, percutant et poétique, *Memento* de la compagnie Mazelfreten va entraîner le public dans une transe chorégraphique, le 29 novembre à l'ECPC.

Avec *Memento*, la compagnie Mazelfreten, fondée par Laura "Nala" Defretin et Brandon "Miel" Masele, fait vibrer la scène entre danse hip-hop et électro. Dans une esthétique blanche et lumineuse, les corps s'affrontent, s'unissent, se souviennent : une mémoire en mouvement où chaque geste raconte la force du

ECPC • BILLETTERIE EN LIGNE SUR [GONFREVILLE-L-ORCHER.FR](http://GONFREVILLE-L-ORCHER.FR)

collectif. La bande-son, mêlant musiques électronique et acoustique, amplifie cette expérience sensorielle, entre énergie brute et poésie. Un spectacle intense, magnétique, qui repousse les frontières du genre et fait battre le cœur du public au même rythme que celui des artistes. Un moment à vivre plus qu'à regarder ! *Memento* est programmé dans le cadre du festival Plein Phare du Centre chorégraphique national du Havre.

FESTIVAL DU GRAIN À DÉMOUDRE

UNE 26<sup>ÈME</sup> ÉDITION MONSTRUEUSE ! 14 ▶ 23



Pour sa 26<sup>ème</sup> édition, qui se tiendra du 14 au 23 novembre, le festival Du Grain à Démoudre explore la thématique fascinante du "Monstre" à travers un programme à la fois pointu et accessible.

Au fil de la semaine, l'Espace Culturel de la Pointe de Caux (ECPC) s'imposera comme le cœur battant de cette édition. Celle-ci sera marquée par l'audace, la transmission et l'implication remarquable de ses jeunes organisateurs.

Cérémonie d'ouverture

• samedi 15 novembre, dès 19h, à l'ECPC

Le coup d'envoi sera donné le samedi 15 novembre à 19h à l'ECPC avec la présentation de 2 courts-métrages. Ce lancement sera suivi d'un cocktail convivial offert par la Ville. Une soirée qui promet d'inaugurer une semaine riche en rencontres, en découvertes et en surprises.

Nuit gothique : ciné-concert *Sleepy Hollow*

• samedi 15 novembre, à 21h, à l'ECPC

Le soir même, à 21h, l'ambiance basculera dans une atmosphère gothique avec le ciné-concert exceptionnel de *Sleepy Hollow*. Le groupe Tago Mago réinterprète le chef-d'œuvre de Tim Burton avec une création musicale hypnotique. Une véritable immersion sensorielle qui invite les spectateurs à redécouvrir la puissance mythique des monstres.



ECPC ET AILLEURS • DÉCOUVREZ LE PROGRAMME COMPLET SUR [DUGRAINADEMOUDRE.COM](http://DUGRAINADEMOUDRE.COM)

Un dimanche en famille : ateliers et ciné-concert

• dimanche 16 novembre, dès 14h, à l'ECPC

L'ECPC ouvre grand ses portes aux familles pour une après-midi placée sous le signe de l'expérimentation. Ateliers de création de bande-son, initiation à l'animation en stop motion, ou encore montage vidéo ludique avec la table Mashup : petits et grands sont invités à explorer ensemble les coulisses du cinéma. À 16h, le ciné-concert *Et pluie c'est tout* (dès 3 ans) offrira un spectacle où la magie des sons enchantera le public et favorisera un moment de complicité intergénérationnelle.

Compétition et clôture : cœur battant du festival

• du jeudi 20 au dimanche 23 novembre, à l'ECPC

Dès le milieu de semaine, Gonfreville l'Orcher deviendra la scène de la jeune création cinématographique. La Compétition Labo, dédiée aux formes expérimentales, se tiendra les jeudi 20 à 15h45 et vendredi 21 novembre à 9h30. Le samedi 22, la compétition longs métrages prendra le relais, avec la projection d'œuvres en avant-première comme *La vie après Siham* à 14h et *Baise-en-ville* à 17h. Le festival se clôturera en beauté le dimanche 23 novembre à 14h, avec la remise des prix et la projection du film *Amour Apocalypse*.

Et ailleurs : Le Havre, Harfleur, Montivilliers...

L'esprit Du Grain à Démoudre s'étend bien au-delà de Gonfreville l'Orcher. Le festival propose de multiples rendez-vous : des avant-premières dans les cinémas partenaires comme Le Sirius et Le Studio, des séances spéciales allant d'un film culte au MuMa (16/11) à un documentaire au CEM (18/11), sans oublier une rencontre unique avec le Grand Jury au Conservatoire (20/11). La fête se prolongera en musique avec un DJ set au Mc Daid's (22/11), confirmant la vitalité d'un projet fédérateur pour tout le territoire.

Tout le programme sur [dugrainademoudre.com](http://dugrainademoudre.com)

ANIMATION

LOTO SOLIDAIRE

11 ▶ 13H30

SALLE ARTHUR-FLEURY

Super loto solidaire organisé par l'antenne locale du Secours populaire français, pour le lancement de la campagne du Père Noël Vert. Ouverture des portes à 12h. Restauration sur la place.

EXPOSITION

ENTRE ATTRACTION ET RÉPULSION

15 ▶ 30

GALERIE DE L'ECPC

Artiste havrais, Simon Le Cieux pratique le dessin, la céramique, la sculpture. En utilisant des rebuts, il met en valeur ce qui par culture, dégoûte. Le vernissage se déroulera le soir de l'ouverture du festival Du Grain à Démoudre, samedi 15 novembre à 19h.

JEUNE PUBLIC

CONTE MUSICAL

15 ▶ 10H15 & 11H15

MÉDIATHÈQUE • GRATUIT SUR RÉSERVATION AU 02 35 13 16 67

Le Safran collectif présente le *Chat du Mandarin*, un conte musical avec des marionnettes, pour les tout-petits de 18 mois à 3 ans. Durée : 30 minutes. À l'issue de la représentation, un moment interactif est proposé aux enfants pour découvrir la contrebasse.

ACTIVITÉS MANUELLES

ATELIER COUTURE

06 DÉC. ▶ 9H30

EMC • INSCRIPTION AU 02 35 13 16 52 OU 06 80 31 60 80 OU PAR MAIL : [ECOLE-COUTURE@GONFREVILLE-L-ORCHER.FR](mailto:ECOLE-COUTURE@GONFREVILLE-L-ORCHER.FR)

L'école municipale de couture organise un atelier spécial Noël pour confectionner un sac cadeau réutilisable. L'atelier est prévu pour un duo parent-enfant (dès 8 ans). Rendez-vous au local situé au 65 rue Louis-Aragon. Tarifs Gonfrevillais : -25 ans 2€, +25 ans 3,5€ / Extérieurs : 11€.



JEUNE PUBLIC

AD HOC FESTIVAL

06 DÉC. ▶ 15H

ECPC • TARIF UNIQUE 5€ SUR [BILLETTERIE@LEVOLCAN.COM](mailto:BILLETTERIE@LEVOLCAN.COM)

Dans le cadre de l'Ad hoc festival dédié aux enfants, le collectif Ubique présente le conte théâtral et musical *La Lampe*, inspiré d'un célèbre conte des Mille et une Nuits.

EN IMAGES

# VIEILLIR : UNE FORCE À PARTAGER !

Il s'agissait du thème 2025 de l'opération nationale La Semaine Bleue dédiée aux retraités et personnes âgées. Du 5 au 12 octobre, le CCAS de la ville et ses partenaires associatifs ont mené diverses actions conviviales pour montrer le dynamisme des séniors gonfrevillais.

+ D'IMAGES SUR LA PAGE FACEBOOK @VILLE.GONFREVILLELORCHER



Chants inter-chorales au sein de l'église Saint-Erkonwald



Activités manuelles avec les enfants du centre de loisirs



Marche bleue avec les résidents de l'Ehpad Les Charmettes



Tournoi de pétanque avec l'ESMGO pétanque



Concert de chorales des résidences autonomie avec des scolaires à l'ECPC



Spectacle musical par M<sup>lle</sup> Chante à la résidence autonomie du Clos-Flauri



Initiation à la danse de société avec l'association Mes Années danse



Matinée jeu avec l'antenne gournaysienne de l'UNRPA